



CONFÉRENCE DE PRESSE

Consultation populaire du 22 février 2009
À vous de décider !

« Le Congrès [de l'Europe] a toujours été convaincu de l'importance de la société civile, en particulier des organisations non gouvernementales et des associations, dans le développement de la démocratie participative et dans la restauration du maillage démocratique au niveau local. »

CONFÉRENCE DE PRESSE LIÈGE 2015

CONSULTATION POPULAIRE DU 22 FÉVRIER 2009 À LIÈGE

CONSULTATION POPULAIRE : À VOUS DE DÉCIDER

J-10

12 février 2009,

Le 22 février 2009, les liégeois de 16 ans et plus, de toute nationalité, seront amenés à se prononcer sur la question : « Souhaitez-vous que la Ville de Liège pose sa candidature au titre de Capitale européenne de la Culture en 2015 ».

Cette consultation a été rendue possible en décembre 2008 par le concours de près de 30 000 personnes, dont 22 000 résidant sur le territoire de la commune. Pour que Liège puisse concourir à ce titre, il faut qu'au moins 20 000 liégeois se mobilisent pour voter entre 8 h et 13 h le 22 février.

**

« Le Congrès [de l'Europe] a toujours été convaincu de l'importance de la société civile, en particulier des organisations non gouvernementales et des associations, dans le développement de la démocratie participative et dans la restauration du maillage démocratique au niveau local. »¹

*

¹ Conseil de L'Europe, Session de printemps, Strasbourg, 27-28 mars 2007, Résolution 228
<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1300191&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864>

1. **Petit rappel sur le collectif**
2. **Consultation populaire**
3. **Interrogations**
4. **Idées « encore » reçues**
5. **Idées « pas assez » reçues**
6. **La campagne**
7. **Actions de campagne**

Vademecum de la consultation

La procuration pratiquement

Contacts

1. PETIT RAPPEL SUR LE COLLECTIF

La question se pose encore souvent « mais **qui se cache derrière le collectif *Liège 2015*** ».

La réponse est claire simple et nette : **personne d'autre que les gens qui le composent**, individus venus de tous horizons de la société civile, formant un groupe qui se rassemble et grandit dans l'idée que la ville de Liège - qui doit être considérée à l'échelle de l'agglomération urbaine - **prende son avenir en main, par la construction d'un projet à moyen et long terme, dont le titre de Capitale européenne de la culture peut constituer un des éléments moteurs.**

Cette candidature est désormais possible par la récolte des signatures opérée par de multiples individus sur le terrain, et de nombreux autres qui ont apporté leur concours de manière spontanée. **C'est toute cette dynamique et cette spontanéité qui forment *Liège 2015***, même si cela est désarçonnant pour les institutions habituées à plus de formalisme.

Liège 2015 a toujours été **et reste ouvert** à tout qui veut le rejoindre, de multiples façons, ce que n'ont d'ailleurs pas manqué de faire ces dernières semaines toutes une série de citoyens qui apportent chacun à leur mesure un soutien à l'idée dont nous sommes porteurs. ***Liège 2015* est un message essentiellement porté par ce rêve de 30 000 personnes que nous relayons.**

2. CONSULTATION POPULAIRE

Le collectif Liège 2015 voudrait insister sur le moment privilégié dans l'histoire de la ville que constitue la consultation populaire du 22 février 2009 : il est rare, sinon **inédit qu'une telle consultation soit organisée** pour une prise de décision qui n'est pas portée par le politique, **exclusivement à l'initiative et grâce à la volonté des citoyens plutôt qu'à celles de l'institution politique..**

Le fait que chacun puisse s'exprimer – outre le fait que c'est **un droit précieux et rare** à travers le monde – **indépendamment de son origine**, sur un avenir possible en commun pour la collectivité ne doit pas nous laisser indifférent. **C'est un pas supplémentaire vers une démocratie renouvelée et moderne** vers laquelle nous ne pouvons pas refuser d'aller.

Les liégeois peuvent montrer le chemin de cette nouvelle pratique démocratique participative qui propose aux élus et au personnel politique une meilleure écoute, plus attentive, de leur concitoyens. Nous avons déjà expliqué en quoi le vote était, à notre sens, « moralement » obligatoire. Il faut rappeler à chacun que **c'est un droit fondamental** qui s'exerce pour Liège 2015 **grâce à la seule mobilisation des citoyens.**

Voter lors de la consultation populaire, c'est affermir ce droit et faire porter sa voix.

N'ayons pas peur d'oser changer l'ordre habituel des choses. **Liège, comme souvent dans son histoire, doit être à l'avant-garde des avancées démocratiques.**

En deçà de 20 000 votants, les liégeois doivent être conscient que tout ce processus s'arrête...

–

3. INTERROGATIONS

Liège 2015 ne peut que se poser des questions quand à la position de divers représentants de l'autorité publique ou de mandataires politiques concernant la tenue dans les meilleures conditions de la consultation populaire et de l'appel aux citoyens à se prononcer :

- On ne peut que s'étonner du **refus du Collège échevinal d'autoriser l'usage des panneaux électoraux** qui sont pourtant le support idéal pour l'expression du débat contradictoire et de l'appel à la participation. Le dispositif n'est pas difficile à déployer de manière satisfaisante ce qui a déjà été fait pour des motifs culturels ou récréatifs (pour la « Ville des Mots » 2006 ou pour « D'une certaine Gaieté »)
- Au terme d'un flou longtemps entretenu malgré les demandes répétées de *Liège 2015*, il apparaît depuis le 10/02 que les procurations **ne nécessitent pas d'être validées par la Ville** en plus des demandes formelles déjà contraignantes. **Concrètement**, il suffit donc à une personne ne sachant pas se rendre aux urnes de confier à son représentant (qui devra être lui-même domicilié à Liège et ne pourra être porteur de plus d'une procuration) trois documents : sa convocation, sa procuration dûment complétée et signée et un justificatif **qui peut être une déclaration sur l'honneur dans le cas de l'impossibilité d'être à**

Liège ce jour là. Le porteur de la procuration devra alors se rendre dans le bureau de vote indiqué sur la convocation (et seulement dans celui-ci) où il pourra voter normalement.

- Il peut paraître étonnant que le Bourgmestre de la Ville, alors que le Conseil communal a voté **à l'unanimité** la tenue d'une consultation populaire, **n'appelle pas ses concitoyens** à se déplacer en nombre pour faire vivre cet **acte important de démocratie participative**, sans préjudice du choix qu'ils devraient exprimer.
- On pourra s'étonner de la même manière de la circonspection avec laquelle certains partis - dont l'appel à plus de démocratie participative figure en bonne place dans le programme politique - continuent à s'exprimer sur la chose. **Tout démocrate devrait se réjouir que la démocratie participative devienne un outil habituel et rigoureux des décisions au service de la communauté, assez éloigné des modèles anciens de discipline partisane ou d'alliances de circonstances .**
- *Liège 2015* voudrait par ailleurs se faire le relai de nombre d'acteurs culturels de différents horizons, plus particulièrement les plus petites structures, **qui s'étonnent de n'avoir aucunement été conviés aux réunions plénières** organisées par l'échevinat de la culture en vue de l'élaboration du dossier de candidature ou de n'en avoir eu aucune forme d'information. Aucune liste ou méthodologie de représentation n'ayant été communiquée, il est difficile de comprendre **comment les institutions, associations, opérateurs ou individus ont-ils été conviés ou informés ?** Nous ne doutons pas que les commissions de rédaction seront ouvertes à un maximum d'acteurs culturels lors des sessions d'élaboration programmatiques prises en charge par l'échevinat de Mr Hupkens.

4. IDÉES « ENCORE » REÇUES

Il semble que la feuille d'information qui accompagne la convocation ait semé le trouble chez un certain nombre de nos concitoyens et entretient cette **idée inexacte que remporter le titre de Capitale européenne de la Culture coûterait cher à la Ville** donc à notre portefeuille.

Concernant les moyens financiers injectés, 95 % des sommes investies proviendront de l'extérieur. Ainsi que le souligne le bourgmestre de Mons, M. Di Rupo : « *Si ce n'est pas chez nous, cet argent ira de toute façon ailleurs. Il ne s'agit pas de faire un choix entre de l'argent qu'on recevrait pour la culture d'un côté ou de l'argent qui servirait à la gestion courante de la ville comme les trottoirs, les logements, la propreté...* » Pour le paraphraser, « ce n'est pas Liège 2015 ou mes égouts, Liège 2015 ou mon trottoir... »²

Liège 2015 rappelle donc que l'essentiel du financement est le fait de la Région Wallonne, la Communauté française et, dans une moindre mesure, de la Communauté européenne et **que ces sommes sont déjà votées et seront allouées à la ville choisie dont la participation en fond propres est estimée à 5%**

Nous rappelons en outre aux liégeois que **les jeux ne sont pas faits : cela dépend de leur vote !**

2 Interview dans "La Province", 04/01/2009

<http://www.laprovince.be/regions/mons/2009-01-04/di-rupe-forces-vives-croyez-mons-2015-674773.shtml>

5. IDÉES « PAS ASSEZ » REÇUES

C'est une ville de Tchèque qui sera conjointement Capitale européenne de la culture en 2015 et la ville de **Pilsen** est en bonne position. Il se trouve que cette ville, à laquelle nous devons la « pils », que Liège brasse et pratique assez bien - avec modération- , est **jumelle de Liège depuis 1965** (année de la création de la « Jupiler »)

Outre ce clin d'œil, le titre de Capitale culturelle européenne permettra évidemment de développer, renforcer et cultiver les nombreuses connexions internationales existant entre Liège et d'autres cités européennes, entre la Province de Liège et d'autres entités comparables, connexions qui sont trop souvent encore imparfaitement exploitées.

6. LA CAMPAGNE

La campagne rencontre un accueil extrêmement favorable auprès de la population et des différents acteurs de la Cité :

- Les commerçants à travers leurs associations soutiennent en nombre la campagne d'affichage, de même que l'Horeca qui a également bien compris les enjeux de ce que la culture peut engendrer également en termes de dynamique économique et d'emplois et combien un tel titre peut favoriser et accélérer ce processus.
- Les séances d'informations se multiplient auprès des écoles de tous niveaux, auprès des associations, dans les comités de quartiers, ...

Le collectif est toujours disponible pour répondre à toutes demandes de débats ou de séances d'informations dont les modalités se trouvent sur le site³.

- Les initiatives individuelles ou collectives se multiplient, tels les démarches de personnes venant de plus en plus nombreux se fournir en affiches et tracts de notre local de campagne sur la Place du Marché, près du Perron, les activités culturelles de promotion spontanées, les débats qui investissent la ville, ... ou encore les initiative d'étudiants de Saint-Luc qui nous accueillent pour la conférence de presse de ce jour.
- La campagne va se déployer davantage par une série d'évènements et d'actions que sont énumérées en fin de conférence de presse. **Elle réserve aussi certaines surprises qui... ne sont pas énumérées si après... ;-)**

Néanmoins, il faut que le plus grand nombre de liégeois possible soit conscient qu'**il ne reste que 10 jours** et que nous n'emporterons ce combat de toute une ville que par une **mobilisation générale de tous et de toute. Nous ne devons pas compter sur nos voisins, nous devons aller voter avec eux !**

Il faut continuer plus que jamais le travail d'information, d'affichage, de motivation et nous avons besoin de volontaires à tous les instants dans la semaine qui vient. **10 jours d'efforts collectifs ou nous sommes relégués en ... 2042 !!!**

Chacun peut toujours venir s'approvisionner en supports et matériel de campagne (affiches, tracts, ...) et

³ Voir le site de Liège 2015 : <http://liege2015.eu/la-campagne/des-debats.html>

trouver toutes les informations nécessaires pour les diffuser dans son entourage, son école, son quartier, son mouvement de jeunesse, ... dans les **bureaux-container de Liège 2015, à quelques pas du Perron, place du Marché, tous les jours de 17h00 à 19h00** ou nous contacter via le **site internet** <http://liege2015.eu/> ou l'adresse contact@liege2015.eu

7. ACTIONS DE CAMPAGNE

Toute une série d'actions vont se dérouler dans les jours qui viennent pour permettre au maximum de liégeois d'être sensibilisés et informés le plus largement possible pour qu'ils puissent se rendre aux urnes en connaissance de cause. Vous pouvez vous référer à l'**agenda** sur notre site : <http://liege2015.eu/la-campagne/agenda.html>

- **Nous attirons particulièrement l'attention des acteurs culturels, individus, collectifs, opérateurs,... et qui veut** sur la soirée su **16 février à la Caserne Fonck** au cours de laquelle le collectif **Détruitu** invite des membres du collectif Liège 2015 pour répondre aux questions. **Liège 2015 espère à cet égard que les responsables de la culture à Liège seront également présents** pour nourrir le dialogue nécessaires à 6 jours de la décision que chacun devra prendre.

Liège 2015 pense que la démocratie participative est une **avancée démocratique à ne pas négliger**. C'est la **première fois qu'une initiative d'origine populaire** se déroule dans une grande ville de Belgique :

- **Tous les élus de Liège ne sont pas convaincus** de l'opportunité formidable et innovante que constitue cette consultation comme outil démocratique. **Nous vous proposons de leur téléphoner pour leur demander d'exprimer chacun clairement leur position sur la consultation populaire**, indépendamment de la réponse à apporter à la question posée.

Vous trouverez le **n° de téléphone de votre élu** sur le site : <http://www.liege.be/autorites/conseil00.asp>

VADEMECUM DE LA CONSULTATION

La consultation pratiquement :

- Les participants à la consultation sont **toutes les personnes de 16 ans et plus** inscrites sur les registres officiels de la Ville (cp 4000 à 4032), **indépendamment de leur nationalité**.
- Les participants à la consultation sont convoqués par voie postale. Un document d'information édité par la Ville de Liège est joint à la convocation.
- La consultation se tient le dimanche 22 février 2009 de 8h00 à 13h00 dans les bureaux de vote (au nombre de 24) répartis sur le territoire communal (un bureau par quartier)
- **Il est possible de changer de bureau** de vote jusqu'au 19 février en se rendant, muni de sa convocation au bureau électoral central à la Cité administrative de Liège, Potiérue 5⁴, (Tél. 04 221 82 77) les listes électorales n'étant arrêtée définitivement que le 20 février. (Voir liste des bureaux ci-joint)

La procuration pratiquement :

Vous ne pouvez pas participer à la consultation populaire le 22 février ? Téléchargez⁵ et remplissez le formulaire de procuration et confiez-le à une personne votant également le 22 (pas nécessairement dans le même bureau que vous). Attention, cette personne ne pourra être porteuse que d'une seule procuration.

- **Pour les personnes parties en vacances** ou à l'extérieur de Liège, il faut joindre un certificat de l'organisateur de voyages ou **une attestation sur l'honneur**.
- **Pour les personnes malades**, il faut joindre un certificat médical,
- **Pour les personnes employées qui travaillent**, il faut joindre un certificat de l'employeur.
- **Pour les indépendants**, il faut valider la déclaration sur l'honneur à l'administration communale,
- **Pour les étudiants**, il faut joindre un certificat de l'école.

4 Plan :

http://maps.google.be/maps?f=q&source=s_q&hl=fr&q=Poti%C3%A9rue,+Li%C3%A8ge+4000+Li%C3%A8ge,+Li%C3%A8ge,+R%C3%A9gion+Wallonnie&sll=50.640548,5.794151&sspn=0.00743,0.015428&g=poti%C3%A9rue,+5+li%C3%A8ge&ie=UTF8&cd=2&geocode=FeXLBAMdIB9VAA&split=0&ll=50.646249,5.578523&spn=0.003715,0.007714&z=17

5 Lien de téléchargement : <http://liege2015.eu/IMG/pdf/procuration-2.pdf>

Attention : L'**attestation sur l'honneur** ne doit pas être validée auprès de l'administration communale, explique-t-on au cabinet de l'État civil de Liège. **Une simple lettre signée suffit.** Elle doit bien sûr correspondre à la réalité.

Autrement dit, les personnes qui vont voter **doivent donner trois papiers au porteur de leur procuration :**

- la procuration remplie à son nom,
- la convocation
- un justificatif (ou une déclaration sur l'honneur)

Contacts :

Le site : <http://liege2015.eu/>

Mail presse : liege2015@gmail.com

Secrétariat général : contact@liege2015.eu

Secrétariat des bénévoles : benevoles@liege2015.eu

Contact presses : Alain De Clerck 0497 99 44 35

Attaché de presse : Nicolas Keutgen 0478 918 716

Archives :

dossier de presse 05/02/2009 : http://liege2015.eu/IMG/pdf/20050209_conference_de_presse.pdf

CONSULTATION POPULAIRE 22 FEVRIER 2009 – 24 implantations – 48 bureaux

BATIMENTS	ADRESSES
Annexe Athénée Destenay,	Rue de Pitteurs, 16 LIEGE (gymnase)
Athénée Liège 1,	Rue des Clarisses, 11 LIEGE (gymnase)
Athénée Waha,	Boulevard d' Avroy, 96 LIEGE (gymnase)
Ecole primaire,	Place Sainte Walburge, 1 LIEGE (salle des fêtes)
Ecole secondaire,	Rue Léon Mignon, 4 LIEGE (gymnase)
Ecole rue Charles Gothier,	1LIEGE (salle des fêtes)
Ecole primaire,	Boulevard Gustave Kleyer, 36 LIEGE (gymnase)
Annexe Ecole de coiffure,	Rue Basse - wez, 83 LIEGE (réfectoire)
Ecole primaire,	Rue des Rivageois, 17 LIEGE
I. C. T. E. M.,	Rue Hors - Château, 69 LIEGE
Ecole primaire,	Rue de Porto, 72 BRESSOUX (gymnase)
Ecole primaire,	Avenue Brigade Piron, 1 BRESSOUX (gymnase)
Ecole primaire,	Rue des Argilières, JUPILLE (gymnase)
Ecole primaire,	Rue Fernand Dehousse, 1 JUPILLE (gymnase)
Ecole primaire,	Rue du Pont de Wandre, 159 WANDRE (gymnase)
Ecole primaire,	Rue du Sart - Tilman, 390 ANGLEUR (réfectoire)
Ecole primaire,	Rue de la Vaussale, 6 ANGLEUR (gymnase)
Ecole primaire,	Rue du Bourdon, CHENEE (gymnase)
Ecole primaire,	Rue Fraîche, 14 CHENEE (gymnase)
Ecole primaire,	Avenue de Péville, 232 GRIVEGNEE (gymnase)
Ecole primaire,	Rue de la Haminde, 33 GRIVEGNEE (gymnase)
Ecole primaire,	Rue Emile Vandervelde, 203 GLAIN (gymnase)
Complexe scolaire,	Rue des Beaux - Arts, 4 SCLESSIN (salle fête)
Ecole primaire,	Rue François Lefebvre, 62 ROCOURT (gymnase)